Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501034-20251223-2025120101-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCE** – 35640 Séance du 23/12/2025
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11	L'an 2025, le 23 décembre à 11h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session extraordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 20/12/2025.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Cédric VALAIS ; Florent BONDU ; Alexis JOLY, Thérèse MONNET. Excusé(es) : Céline ROUSSEL Absent(es) : Marie ALONSO qui a donné pouvoir à Gisèle GESLIN, Patricia BOUCAULT qui a donné pouvoir à Raymond Soulas, Mickaël YOU qui a donné pouvoir à Florent BONDU, Daniel NOURY qui a donné pouvoir à Alexis JOLYS Secrétaire de la séance : Thérèse MONNET

2025-12-01 : délibération d'autorisation d'emprunt : logement 5b et 5t Contour René Gisteau.

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 114 238 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de réhabilitation de 2 logements, située 5 Contour René Gisteau à Eancé (35640).

Le Conseil Municipal de la commune d'Eancé, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire de la Commune est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 3 Lignes du Prêt pour un montant total de 114 238 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLUS 29 148 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	10 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Préfinancement :	**6 mois**

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501034-20251223-2025120101-DE

Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **+** 0.6 **%** *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Déduit (échéances prioritaires)**
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	0 %

Ligne du prêt 2 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLAI 13 090 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	10 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **-** 0.2 **%** *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Déduit (échéances prioritaires)**
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	0 %

Ligne du prêt 3 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	Eco-prêt 72 000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	15 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	**Livret A**

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501034-20251223-2025120101-DE

Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **-** 0.75 **%** *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Déduit (échéances prioritaires)**
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	0 %

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à

- signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- et réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent

A Eancé, le 23/12/2025

Le Maire

Raymond SOULAS

Le secrétaire de séance

Thérèse MONNET

Conseillère municipale

MAIRIE D'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501034-20251223-2025120101-DE